



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E70671

VALABLE JUSQU'AU 27/10/2024

ÉDITÉ LE 06/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/11/1966

Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 688 500 305 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4026026

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 011488241052

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 011488241052

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CHAUFFAGE HERRMANN

11 RUE DE HOCHFELDEN
WOELLENHEIM
67370 WILLGOTTHEIM

Téléphone : 03 88 69 90 52

Portable :

Site Internet :

E-mail : hermann.chauffage@orange.fr

Responsabilité légale :
HERRMANN CHARLES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 03 88 69 99 28

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.